

**LISTE DES DELIBERATIONS
ADOPTES EN SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JUIN 2023**

- Délibération n° 0/5.2.3* : Compte rendu des décisions du maire prise dans le cadre des délégations d'attribution du conseil municipal au maire (délibération du 11 octobre 2022)
Le conseil prend acte.
- Délibération n° 24/7.1.7 :* Budget principal – Décision modificative n° 1 – Virements de crédits budgétaires
Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés.
- Délibération n° 25/7.5.3 :* Budget principal 2023 – Fonds d'intervention au profit de l'Entente Corneilhan Lignan football club
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 26/7.5.3 :* Budget principal 2023 – Fonds d'intervention au profit du Comité des Festivités Lignanaïses
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 27/7.1.8 :* Budget annexe du lotissement communal « Les jardins du stade » - Approbation du compte de gestion de dissolution – Exercice 2022
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 28/7.10.2 :* Tarification de l'accueil périscolaire, des accueils collectifs des mineurs et de la restauration scolaire – Année scolaire 2023/2024
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 29/4.5.3 :* Filière police municipale – Instauration de l'indemnité spéciale de fonction
Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés.
- Délibération n° 30/4.1.8 :* Modification du tableau des effectifs communaux n° 42 - Création de postes
Le conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés.
- Délibération n° 31/3.5.2 :* Installation d'une centrale solaire en ombrières sur le site des installations sportives « Raymond BATTUT » - Convention d'occupation temporaire du domaine public
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 32/3.1 :* Chemin de Masacy – Modalités et principe d'acquisition d'une parcelle de terrain
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 33/5.3.7 :* Tirage au sort des jurés d'assises – Année 2024
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 34/5.3.7 :* Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite au renouvellement partiel intégral du conseil municipal
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 35/8.6 :* Chantier d'insertion pour la création d'un logement d'urgence aux anciennes écoles – Convention avec le PLIE Béziers-Méditerranée et l'association Passerelles Synergies
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 36/8.2.3 :* Dispositif « En route pour le permis » : modalités de mise en place d'une bourse au permis de conduire
Le conseil adopte à l'unanimité.
- Délibération n° 37/8.1 :* Environnement Numérique de Travail (ENT Ecole) - Convention de partenariat avec l'Académie de Montpellier - Année scolaire 2023/2024
Le conseil adopte à l'unanimité.